

Une conférence internationale sur l'Emploi et le Droit au travail interdite en Tunisie

Date: 09-09-2006

Origine: REMDH et alia

Plus de 70 participants originaires de 20 pays ont été empêchés de participer à une conférence importante sur l'Emploi et le Droit au travail dans la Région euro-méditerranéenne.

La rencontre devait avoir lieu les 8 et 9 septembre à Tunis. Elle constituait la dernière étape d'un projet se déroulant sur trois ans avec des chercheurs de 8 pays de la Méditerranée sud. Le projet était organisé conjointement par le syndicat espagnol CC.OO/Fondation pour la paix et la solidarité, la Friedrich Ebert Stiftung (Allemagne), le Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme et le Forum syndical Euromed.

Deux jours avant le début de la conférence les organisateurs ont appris que les locaux destinés à héberger la conférence et les participants n'étaient plus disponibles et qu'aucune solution de rechange ne pouvait être trouvée dans la région du Grand Tunis. Les organisateurs sont convaincus que la seule explication raisonnable à cette tournure des événements est une intervention des autorités tunisiennes. Ce n'est pas la première fois que la liberté d'expression et d'association est grossièrement violée en Tunisie ces derniers temps, en particulier en ce qui concerne les activités indépendantes de la société civile.

Les organisateurs sont choqués par cette action incompréhensible des autorités tunisiennes. Le but de la conférence était de fournir une analyse complète, faite à la fois par des économistes, des syndicalistes et des organisations des droits de l'Homme, d'un problème capital qui affecte la majorité des populations vivant dans la région euro-méditerranéenne et de présenter un plan d'action sur l'emploi en partenariat. Deux rencontres avaient déjà eu lieu avec succès au Maroc et en Jordanie.

Les organisateurs condamnent cette action des autorités tunisiennes. C'est une violation des obligations en matière des droits de l'Homme de la Tunisie et de son engagement à respecter l'esprit et les principes du Partenariat euro-méditerranéen. Cela affaiblit la crédibilité de la Tunisie en tant que partenaire euro-méditerranéen constructif et va à l'encontre des efforts visant à faire progresser les droits économiques et sociaux dans la région.

Les organisateurs sont fermement convaincus qu'un débat ouvert et un dialogue constructif qui prenne en compte les organisations de la société civile, sont essentiels pour le développement démocratique et humain de la région.

Tous ceux qui travaillent au projet ont pour but de servir la cause de l'emploi et du droit au travail dans le Partenariat euro-méditerranéen.

Tunis, le 9 septembre 2006

Forum syndical Euromed : Peter Seideneck, +33.673.95.00.85, pseidene@etuc.org

Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme : Marc Schade-Poulsen, +45.32.64.17.10, msp@euromedrights.net

Fondation Friedrich Ebert Stiftung : Ralf Melzer, +49.30.26935.738, ralf.melzer@fes.de

Fondation paix et solidarité / CC.OO : Maria Romay, +34.91.444.09.50, mromay@fps.ccoo.es